

## Profil Environnemental Produit

### Convecteur

### F18

#### 1. Informations générales

**- Désignation :**

Cette fiche PEP a été réalisée à partir du produit de référence suivant:

F18 1000 Watts référence 520010

**- Catégorie de produit :**

Appareils de chauffage à énergie électrique directe à poste fixe visibles

de type Convecteur

**- Unité fonctionnelle :**

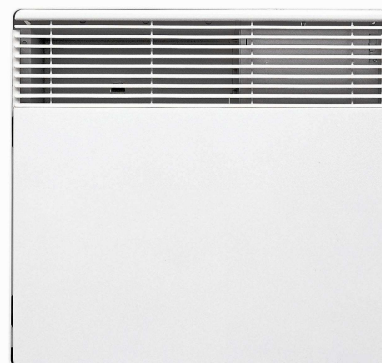
Assurer le chauffage et maintenir à 19°C la température d'un mètre carré de surface habitable ou assimilée (volume 2,5 m3) pendant une durée de vie typique de 15 ans.

**- Normes :**

Convecteur respecte les normes de la catégorie de produits visée, et notamment NF Electricité Performance, Catégorie C.

Cette fiche PEP est valable pour les produits de la gamme F18 désignés par les codes articles suivants:

520 005 520 007 520 012 520 015 520 020



#### 2. Matériaux et substances

**- Poids total du flux de référence:** 3,94 kg, produit et emballage inclus.

Plastiques		Métaux		Autres	
Polyamide 6	5,0%	Acier	70,2%	Papiers et cartons	3,8%
Granulé de polystyrène extensible	1,4%	Aluminium recyclé 100%	4,1%	produits chimiques inorganiques	2,6%
Résine d'epoxy	1,3%	Aluminium	4,0%	Autres matériaux	0,2%
Résine de polyvinylchloride	2,4%	Acier inoxydable	2,2%		
Autres plastiques	<0,1%	Autres métaux	2,8%		
<b>Total</b>	<b>10,0%</b>	<b>Total</b>	<b>83,3%</b>	<b>Total</b>	<b>6,6%</b>

#### 3. Informations environnementales additionnelles

En phase de : A travers sa déclaration environnementale, le Groupe Atlantic s'engage :	
<b>Fabrication</b>	<p><b>Dans son engagement N°1 : mener une recherche constante pour faire progresser notre offre de produits en termes de confort, de sécurité et de performances énergétiques, avec une focalisation particulière sur les solutions utilisant des énergies renouvelables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Innovation en mixant les différentes énergies pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques</li> <li>- Non-utilisation de substances dangereuses dans l'appareil, au sens de la directive ROHS.</li> </ul> <p><b>Dans son engagement N°4 : diminuer les consommations énergétiques et les gaz à effet de serre générés par nos activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations de diagnostics environnementaux et de bilans carbone sur le site de fabrication &gt;&gt; La Roche sur Yon</li> </ul> <p><b>Dans son engagement N°5 : respecter les ressources en eau en minimisant les quantités d'eau consommées et en améliorant la qualité de nos rejets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche permanente de techniques de production réduisant les consommations d'eau</li> </ul> <p><b>Dans son engagement N°6 : Maîtriser les déchets générés par nos activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri et valorisation des déchets de production par type de matières</li> </ul>
<b>Distribution</b>	<p><b>Dans son engagement N°7 : développer l'utilisation d'emballages recyclables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des emballages en carton 100% recyclables, en partie issus de la filière recyclée.</li> </ul> <p>F18 intègre les fonctions d'économies d'énergie, décrites dans la partie 5. Eco Solutions</p>
<b>Utilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de bruit : Non applicable</li> <li>- Emissions électromagnétiques: Non applicable</li> </ul>
<b>Fin de vie</b>	<p><b>Dans son engagement N°6 : maîtriser les déchets générés par nos activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et valorisation des produits en fin de vie par l'organisme ECO-SYSTEMES, en France métropolitaine.</li> <li>- A travers son adhésion à l'éco-organisme ECO-SYSTEMES le Groupe Atlantic répond aux obligations légales et réglementaires de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques.</li> </ul>

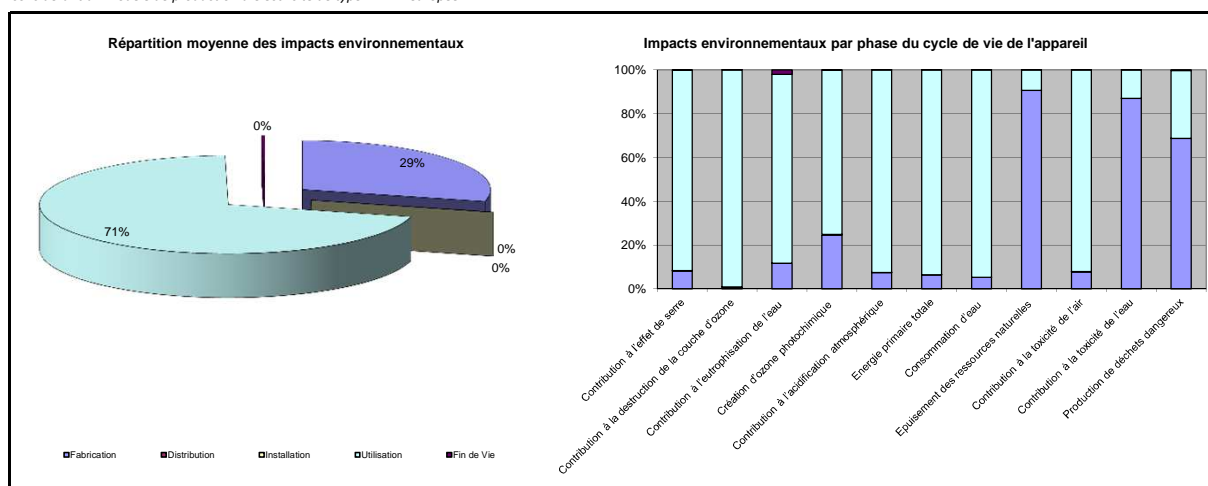
#### 4. Impacts environnementaux

Les calculs d'impacts environnementaux résultent de l'analyse de cycle de vie de F18 pour une durée d'utilisation de 15 ans, qui retient les étapes suivantes:

<b>Fabrication</b>	Le transport amont des matériaux et composants sur le lieu de fabrication, La fabrication du produit.
<b>Distribution</b>	Le transport du produit fini, emballage inclus, jusqu'à son lieu de mise en œuvre, soit une distance moyenne de 3500 km en camion.
<b>Installation</b>	<p>F18 intègre les éléments nécessaires à son installation :</p> <p>Seul le retraitement de l'emballage est ici considéré</p>
<b>Utilisation</b>	<p>F18 intègre les éléments nécessaires à sa maintenance :</p> <p>Aucune opération de maintenance n'est ici considérée.</p>
<b>Fin de vie</b>	Le transport aval des déchets jusqu'au lieu de recyclage, valorisation ou incinération, La collecte, recyclage (75% du poids du produit nu), valorisation (5%), enfouissement (10%) ou incinération (10%) des déchets.

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
<b>Indicateurs d'impacts obligatoires :</b>							
Contribution à l'effet de serre	g eq CO <sub>2</sub>	1,06E+06	8,67E+04	1,03E+03	4,19E+01	9,67E+05	1,44E+03
Contribution à la destruction de la couche d'ozone	g eq CFC-11	2,22E-01	1,99E-03	1,96E-06	6,39E-06	2,20E-01	1,38E-04
Contribution à l'eutrophisation de l'eau	g eq PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup>	1,07E+01	1,25E+00	1,92E-03	1,01E-03	9,19E+00	2,21E-01
Création d'ozone photochimique	g eq C <sub>2</sub> H <sub>4</sub>	7,97E+01	1,95E+01	2,30E-01	8,13E-03	5,98E+01	2,05E-01
Contribution à l'acidification atmosphérique	g eq H <sup>+</sup>	2,26E+02	1,68E+01	1,92E-01	1,33E-03	2,09E+02	5,12E-02
<b>Indicateurs de flux :</b>							
Energie primaire totale	MJ	2,09E+04	1,33E+03	1,45E+01	1,31E-01	1,96E+04	5,09E+00
Consommation d'eau	dm <sup>3</sup>	2,66E+03	1,41E+02	1,07E-01	7,78E-02	2,52E+03	9,86E-01
<b>Indicateurs environnementaux optionnels :</b>							
Epuisement des ressources naturelles	années-1	1,39E-13	1,26E-13	2,11E-17	1,84E-19	1,30E-14	6,46E-18
Contribution à la toxicité de l'air	m <sup>3</sup>	2,53E+08	2,03E+07	2,85E+05	1,93E+03	2,42E+08	8,08E+04
Contribution à la toxicité de l'eau	m <sup>3</sup>	3,34E+03	2,90E+03	4,41E-01	1,82E-03	4,31E+02	2,81E+00
Production de déchets dangereux	kg	5,36E-01	3,68E-01	1,28E-06	3,64E-06	1,66E-01	2,15E-03

Etude réalisée avec le logiciel EIME version 5.1 et sa base de données en version 02/2013, distribué par Bureau Veritas CODDE considérant un modèle de production d'électricité de type européen



#### - Extrapolation des impacts environnementaux :

Un coefficient de pondération des impacts environnementaux est applicable à l'ensemble des références de la gamme

F18

Poids en kg / poids en kg du produit de référence

L'impact environnemental d'un appareil couvert par le présent PEP, autre que le produit de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le(s) facteur(s) correspondant(s) - hors phase UTILISATION

Références	Poids emballé (kg)	Coefficient d'homothétie
520010	3,94	1,00
520005	3,42	0,87
520007	3,42	0,87
520012	5,00	1,27
520015	5,14	1,30
520020	7,00	1,78

## 5. Eco-solutions

F18 c'est aussi des éco-solutions permettant de réaliser des économies d'énergie lors de sa phase d'utilisation, grâce à :

Fonction programmation

<b>N° d'enregistrement:</b>	SCGA-2013-002-V1-FR	<b>Règles de rédaction:</b>	PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11
<b>N° habilitation du vérificateur:</b>	VH09	<b>Information programme:</b>	www.pep-ecopassport.org
<b>Date d'édition:</b>	16/09/2013	<b>Durée de validité:</b>	4 ans
<b>Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006</b>			
Interne <input checked="" type="checkbox"/>		Externe <input type="checkbox"/>	
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III			
La revue du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par Jacques Chevalier (CSTB).			
Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.			



www.pep-ecopassport.org